



POLITIQUE LINGUISTIQUE

MISE À JOUR : avril 2026

Table des matières

Préambule	03
Mission et vision de l'établissement	
Énoncé de politique	
But de la politique linguistique	
Principes généraux et contexte socioculturel	04
Principes généraux	
Contexte socioculturel	
Politique d'admission de la CSFY	05
Différence entre droit d'admission et permission d'admission	
Le français comme langue de la communauté scolaire	06
Évaluation du français dans toutes les matières	07
Appui de la deuxième langue d'enseignement	08
Soutien au multilinguisme	08
Liens avec les autres politiques	09
Lien entre la politique linguistique et la politique d'intégrité	
Lien entre la politique linguistique et la politique d'inclusion	
Lien entre la politique linguistique et la politique d'évaluation	

PRÉAMBULE

Le français est une langue belle et riche, mais complexe. Sa maîtrise exige des efforts continus, déployés dans toutes les matières. Le CSSC Mercier est une école de langue française en milieu minoritaire accueillant une communauté composée de familles francophones, anglophones, allophones et exogames. Cette réalité doit orienter toutes nos actions.

Mission et vision de l'établissement*

Nous formons des apprenants engagés, autonomes et responsables en favorisant la **rigueur académique** et des approches pédagogiques **inclusives et innovatrices**. À travers une éducation qui valorise la **culture franco-yukonnaise** et s'adapte au contexte unique du Yukon, nous encourageons chaque élève à s'épanouir au niveau scolaire, culturel, social, sportif et artistique.

Le CSSC Mercier est un centre d'excellence où nous développons notre **empathie**, notre **curiosité intellectuelle** et notre **engagement** pour devenir des citoyens ouverts sur le monde conscients des enjeux locaux et globaux ainsi que de notre rôle au sein de la société. Notre mission est de préparer chaque individu à relever les défis d'un monde en constante évolution, inclusif, en s'appuyant sur la richesse de notre diversité.

Énoncé de politique

La présente politique linguistique vise à établir les contextes d'utilisation, d'enseignement et d'apprentissage des différentes langues en usage au CSSC Mercier ainsi que les mesures favorisant l'amélioration de leur qualité.

But de la politique linguistique

Cette politique vise à soutenir le français dans son application et son déploiement dans l'institution scolaire dans le cadre du programme PEI. L'application des mesures de cette politique linguistique s'est accomplie par l'action conjuguée de tous les éducateurs. Le rôle de la direction a été de donner forme à cette politique et d'en soutenir l'action ; les interventions concrètes des éducateurs auprès des élèves en assurent le succès.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET CONTEXTE SOCIOCULTUREL

Principes généraux

Au CSSC Mercier, le français est la langue de communication et de travail. Chaque membre du personnel est responsable du développement linguistique francophone des élèves et a le devoir de promouvoir et de valoriser la langue française en tout lieu et en tout temps (à l'exception des cours autres que le français). L'apprentissage du français s'effectue non seulement dans le cours de français, mais également dans toutes les matières enseignées à l'école (hors cours de langues secondes).

Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit et oral dans toutes les matières, afin d'encourager les élèves à réinvestir les compétences langagières acquises dans le cadre des cours de français. Dans chaque cours, au moins un critère d'évaluation est dédié à la qualité du français.

Contexte socioculturel

Notre centre scolaire secondaire communautaire offre une éducation de qualité en français langue première de la 7^e à la 12^e année ainsi qu'un diplôme dans les deux langues officielles du Canada.

Les valeurs ajoutées du CSSC Mercier, combinées au partage de nos espaces, créent de nombreuses opportunités de partenariats qui soutiennent le développement de l'identité culturelle de nos élèves et la vitalité de la communauté.

Nos élèves ont la possibilité de poursuivre des études postsecondaires en français ou en anglais; **notre école constitue le meilleur choix pour atteindre le bilinguisme.**

POLITIQUE D'ADMISSION DE LA CSFY

Les enfants doivent d'abord être admis à notre commission scolaire avant de pouvoir être inscrits dans nos écoles, y compris le Programme Confluence, notre programme en français à Dawson.

Nous devons respecter l'article 23 de la **Charte canadienne des droits et libertés** et le **Règlement sur l'instruction en français langue première** du gouvernement du Yukon pour l'admission de nos élèves.

Différence entre droit d'admission et permission d'admission

Il existe deux façons d'être admis : par un droit d'admission ou par une permission d'admission. Les enfants admissibles, conformément à la politique d'admission disponible **en français et en anglais**, ainsi qu'à la directive d'admission qui en découle, également accessible **en français et en anglais**, peuvent s'inscrire dans nos écoles.

■ **Le droit d'admission** concerne un parent canadien :

- dont la première langue apprise et encore comprise est le français;
- ou qui a reçu une partie de son instruction primaire au Canada en français langue première;
- ou dont un enfant reçoit ou a reçu une partie de son instruction au Canada en français langue première.

Tous les enfants de parents ayants droit sont acceptés dans nos écoles. Il n'y a pas de liste d'attente !

■ **La permission d'admission** s'applique à un parent qui entre dans l'une des quatre catégories suivantes, permettant à son enfant d'être admis à nos programmes :

- immigrant francophone;
- ancêtre francophone;
- anglophone;
- immigrant ne parlant ni français ni anglais.

LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Au CSSC Mercier, une animatrice culturelle travaille à temps plein pour offrir une programmation riche en activités culturelles. De plus, des bénévoles et des collaborateurs assurent aussi la tenue d'activités. Cette équipe engagée permet à de nombreux clubs et à d'autres activités d'avoir lieu en français sur une base régulière, par exemple le midi ou en soirée. Certains clubs se maintiennent d'année en année, tandis que d'autres sont créés en fonction des intérêts des élèves.

■ Voici une petite liste de plusieurs d'entre eux :

- **les lecteurs affamés;**
- **club du Japon;**
- **l'antre du jeu;**
- **club d'Alliance de genre et de sexualité (AGS);**
- **club de robotique;**
- **club d'art;**
- **club de cuisine.**

■ Dans le cadre du Programme d'éducation intermédiaire (PÉI), le CSSC Mercier offre l'enseignement de la Langue et littérature **en français et en anglais** selon le nombre d'heures suivant :

- 7^e et 8^e années : 4 périodes de 65 minutes par semaine, toute l'année;
- 9^e à 12^e année : 6 périodes de 65 minutes par semaine, un semestre par année.
-

ÉVALUATION DU FRANÇAIS DANS TOUTES LES MATIÈRES



Objectifs

- Améliorer la qualité de la compréhension et l'utilisation de la langue écrite et parlée.
- Transférer les compétences acquises dans le cours de Français vers les autres matières.



Moyens

- Tous les membres du personnel emploient et encouragent l'utilisation d'un français parlé et écrit correct.
- Un travail dont la maîtrise du français est passable peut être noté à l'échelon inférieur (par exemple, l'élève obtient 5 au lieu de 6 sur l'échelle de 8).
- Dans le cas où l'échec d'un travail serait causé par une faible maîtrise du français, l'enseignant a la possibilité d'offrir à l'élève de refaire le travail.
- De même, l'enseignant peut demander à l'élève de corriger et de soumettre à nouveau un travail s'il considère que celui-ci est bâclé sur le plan linguistique.
- Chaque enseignant a la possibilité de choisir les éléments linguistiques qu'il évalue dans le cadre d'un travail en fonction de ses intentions pédagogiques.
- L'utilisation d'un type de grammaire (traditionnelle ou rectifiée) doit être constant dans un travail; néanmoins, le choix du type de grammaire à utiliser par les élèves dans chaque travail revient aux enseignants.

En plus des aspects pédagogiques, de nombreuses activités, opportunités et services parascolaires sont offerts en français.

APPUI DE LA DEUXIÈME LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Au CSSC Mercier, tous les élèves sont évalués dans les deux langues officielles du Canada. Ceux qui rencontrent des difficultés en français ou en anglais langue première peuvent bénéficier d'un soutien en francisation et/ou en anglicisation.

Des notions de méthodologie sont également proposées aux élèves pour les aider à se familiariser, notamment, avec l'utilisation de divers outils de correction.

Pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, le CSSC Mercier respecte les exigences des ministères de l'Éducation de la Colombie-Britannique et du Yukon. Il garantit un enseignement de l'anglais équivalent à celui dispensé aux élèves anglophones du territoire. Les élèves obtiennent ainsi un diplôme bilingue (Dogwood et Cornouiller).

SOUTIEN AU MULTILINGUISME

Francisation

Tout élève nouvellement arrivé à l'école choisissant le français comme langue d'instruction et ne maîtrisant ni le français ni l'anglais doit bénéficier de mesures de francisation. À partir de l'année scolaire 2024-2025, le CSSC Mercier est devenu un lieu d'accueil pour les élèves en francisation au secondaire, tout en respectant la politique d'admission de la CSFY. Parmi les mesures mises en place, on note notamment l'intégration des élèves immigrants et la valorisation de leur culture, notamment à travers un repas-partage multiculturel organisé chaque année au sein de notre établissement.

D'autres actions sont également prévues pour assurer l'intégration des élèves immigrants et la promotion de leur culture.

LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES

Lien entre la politique linguistique et la politique d'intégrité

L'utilisation d'outils technologiques se limite aux correcteurs. Le recours à l'intelligence artificielle ou à d'autres méthodes pour rédiger un travail, en tout ou en partie, est interdit et soumis à la politique d'intégrité.

Lien entre la politique linguistique et la politique d'inclusion

Les services de soutien en francisation et en anglicisation sont conçus pour favoriser l'intégration pleine et entière de chaque élève dans la communauté scolaire. Le CSSC Mercier offre à tous les élèves admis l'accès aux ressources nécessaires pour réussir et s'épanouir dans un environnement inclusif, veillant à créer un véritable sentiment d'appartenance.

Lien entre la politique linguistique et la politique d'évaluation

La politique d'évaluation prend en compte les objectifs linguistiques en proposant aux élèves des activités qui non seulement favorisent leur maîtrise de la langue, mais aussi leur développement d'une ouverture sur le monde. Ces activités sont conçues pour inclure des contextes culturels et linguistiques divers, permettant ainsi aux élèves d'élargir leur compréhension des enjeux internationaux.

Révision de la politique linguistique

La politique linguistique sera révisée régulièrement par un comité de révision.

*Lexique

Rigueur académique : la création d'un environnement dans lequel chaque élève est censé et soutenu à apprendre à des niveaux élevés et démontre un apprentissage à des niveaux élevés.

Approches pédagogiques inclusives : une approche qui se fonde sur la réponse aux besoins et à l'adaptation aux capacités de chacun.

Approches pédagogiques innovatrices : un processus consistant à introduire de nouvelles stratégies et méthodes d'enseignement dans la salle de classe pour améliorer les résultats scolaires et résoudre les problèmes réels afin de promouvoir un apprentissage équitable.

Culture franco-yukonnaise : une expression vivante de la francophonie au Yukon, qui intègre les traditions, l'histoire, les arts et les valeurs francophones tout en s'enracinant dans le contexte nordique, multiculturel et autochtone unique de la région.

Empathie : la capacité à ressentir les émotions de quelqu'un d'autre, en arrivant à se mettre à sa place, à comprendre les idées d'un autre et à partager ses sentiments.

Curiosité intellectuelle : une ouverture d'esprit et une soif d'acquérir des connaissances et des expériences qui poussent à questionner et à mieux comprendre son univers.

Engagement : un acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie.

